Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20260603-2026010506AOTgr-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/06/2026
Publication : 03/06/2026

Bastia
CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du mercredi 27 mai 2026

<u>Objet</u> : Autorisation d'occupation du Vieux-Port pour le navire STARESO dans le cadre de l'exposition STARECORSICA

Date de la convocation : 19 mai 2026
Date d'affichage de la convocation : 19 mai 2026
L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43
Nombre de membres en exercice : 43
Quorum : 22
Nombre de membres présents : 37
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain Del MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame STROMBONI Marie ; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Marie-Claire POGGI ; Monsieur Matthieu RICCI ; Madame Hélène SALGE; Monsieur BATTINI Nicolas ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

<u>Etaient absents</u> :

<u>Ont donné pouvoir</u> :
Monsieur Paul TIERI à Monsieur Antoine GRAZIANI ;
Madame Anne-Marie CARRIER à Madame Françoise FILIPPI ;
Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Madame Marie- Dominique NASICA à Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ;
Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;
Monsieur Jean-Martin MONDOLONI à Madame Josepha OLIVESI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Didier Grassi élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu la délibération municipale n°2026/AVRIL/02/10 en date du 30 avril 2026 portant approbation du Budget primitif 2026 du Budget annexe du Vieux-Port ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20260603-2026010506AOTgr-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/06/2026
Publication : 03/06/2026

Vu le courrier en date du 30 avril 2026 de Monsieur Michel Marengo, directeur de la station scientifique STARESO ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 26 mai 2026 ;

Considérant que dans le cadre de la Journée Mondiale des Océans organisée le 8 juin 2026 à Bastia et de l'exposition STARECORSICA, le navire scientifique STARESO sera présent du 6 au 9 juin 2026, afin de participer aux actions de médiation, de visites et de sensibilisation prévues pour le public et les scolaires ;

Considérant la demande de gratuité de leur navire pour l'occupation du Vieux-Port, durant toute la période d'escale (installation, événement et démontage) ;

Considérant que cet événement, gratuit, est ouvert à tous et présente un intérêt scientifique, éducatif et environnemental pour le territoire, en valorisant la connaissance et la protection du milieu marin corse auprès du grand public ;

Considérant qu'en l'espèce, le montant total estimé pour cet événement s'élève à 272.16€ (soit un montant de 90.72€ par nuit).

Après avoir le rapport de Madame Hélène BERETTI,

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A l'unanimité

<u>Article unique :</u>

- **Approuve** la gratuité d'occupation du Vieux-Port de Bastia au navire STARESO dans le cadre de l'exposition STARECORSICA du 6 au 9 juin 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 02/06/2026

Didier GRASSI

Le Maire,

Signé électroniquement le 02/06/2026

Gilles SIMEONI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.
La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.